Rapport intérimaire sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU-REDD

Rapport intérimaire de l'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009

Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs
Bureau de la gestion
Programme des Nations Unies pour le développement
www.undp.org/mdtf

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document est imprimé en un nombre d'exemplaires limité pour réduire le plus possible l'impact des processus sous-tendant le Programme ONU-REDD et contribuer à la neutralité climatique. Les participants aux réunions sont aimablement invités à se munir de leurs propres copies. La plupart des documents destinés aux réunions consacrées au Programme ONU-REDD peuvent être consultés sur le site Internet www.unredd.net.

03/03/2010

Fonds du Programme ONU-REDD

ORGANISMES PARTICIPANTS	
	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
	Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Abréviations et acronymes

RDC	République démocratique du Congo
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
MRV	Mesure, rapport et vérification
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Programme ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement

Définitions

Allocation
Montant approuvé par le Comité directeur du Fonds pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur d'un programme conjoint.

Montant déposé
Montant des contributions perçu par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et destiné aux programmes conjoints approuvés.

Montant transféré
Montant des contributions transféré par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs aux organismes participants.

Programme conjoint approuvé
Programme conjoint approuvé par le Conseil d'orientation.

Organismes participants
Organismes qui ont signé un Mémorandum d'accord avec le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

Dépenses relatives aux projets
Montant des décaissements par projet et engagements non réglés afférents aux paiements dus au titre de l'année (à l'exception des organismes des Nations Unies qui ont adopté les normes comptables internationales du secteur public).

Résumé

Introduction

Le rapport intérimaire sur les activités menées au titre du Fonds du Programme ONU-REDD (le « Fonds ») a été préparé par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme des Nations Unies pour le développement, en sa qualité d'Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. Ce rapport est soumis au Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD à l'occasion de sa quatrième réunion, qui se tiendra à Nairobi (Kenya) en mars 2010. Le rapport de synthèse annuel, qui présentera les chiffres officiels des dépenses des organismes participants, sera soumis par voie électronique avant le 31 mai 2010, conformément au Mémorandum d'accord et à l'Arrangement administratif standard. Le présent rapport intérimaire, couvrant la période allant du 1 janvier au 31 décembre 2009, fournit des informations descriptives et financières sur la mise en œuvre des programmes conjoints financés par le Programme ONU-REDD, retrace les enseignements tirés et expose les problèmes communs qui se sont posés.

Rapports d'activité

Le rapport intérimaire fait la synthèse des informations et des données contenues dans chaque rapport d'activité présenté au Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Les rapports d'activité individuels des programmes conjoints figurent dans l'annexe I.

Structure du rapport

Le rapport intérimaire comprend sept sections. La section 1 donne un aperçu général du document-cadre du Programme ONU-REDD, de la gouvernance et de la procédure d'approbation. La section 2 décrit la procédure d'approbation des programmes conjoints et de transfert des fonds. La section 3 expose en détail les activités de mise en œuvre des programmes conjoints. La section 4 fait le point sur les progrès accomplis et les problèmes rencontrés. La section 5 décrit brièvement les résultats financiers sur la base des informations financières préliminaires disponibles. La section 6 présente les principes de transparence et de responsabilité qui s'appliquent aux opérations du Programme ONU-REDD, et la section 7 conclut le rapport. Les rapports soumis par les programmes conjoints sont présentés en annexe.

Le Programme ONU-REDD en bref

Établi en juin 2008, le Programme ONU-REDD est devenu opérationnel en août 2008 grâce à la première contribution versée par le gouvernement norvégien. Le Programme s'articule autour de deux composantes : i) l'aide aux pays en développement en matière de préparation et de mise en œuvre des mécanismes et des stratégies REDD au niveau national (programmes nationaux) et ii) l'appui à l'élaboration de solutions normatives et de méthodes standardisées fondées sur des évaluations scientifiques fiables en vue de mettre en place un instrument REDD dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques (programme mondial). Les négociations sur la REDD+, qui constitue un élément essentiel du programme que s'est fixé la communauté internationale dans le domaine des changements climatiques, ont considérablement progressé au cours de la réunion de Copenhague.

Comme indiqué dans le Document-cadre du Programme ONU-REDD, les actions au niveau national visent principalement à stimuler et faciliter le processus national, souvent complexe, de définition et d'approbation des mesures REDD+. Les actions nationales sont déterminées et dirigées par le gouvernement hôte, avec l'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies. La FAO, le PNUD et le

PNUE, qui jouent le rôle d'« intermédiaires honnêtes » chargés d'appuyer l'élaboration des programmes par les pays et de promouvoir la participation informée des parties prenantes nationales, notamment des communautés locales dépendantes des forêts, se consacrent à fournir toutes les garanties nécessaires pour faciliter l'établissement d'un cadre institutionnel national à l'appui de la stratégie REDD+. L'application des approches participatives et respectueuses des droits de chacun développées par le PNUD, le PNUE et la FAO permettent de mieux garantir la protection des droits des populations autochtones et des communautés dépendantes des forêts, ainsi que la participation active des communautés locales à la conception et à la mise en œuvre des plans REDD+.

Grâce à leur force de rassemblement, la FAO, le PNUD et le PNUE regroupent les experts et les scientifiques requis pour mettre en place les éléments du Programme relatifs au suivi, à l'évaluation, à la vérification et au financement à l'échelle mondiale. Le Programme ONU-REDD travaille en étroite collaboration avec les autres acteurs impliqués dans la stratégie REDD+, notamment la Banque mondiale, les acteurs bilatéraux, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales et les investisseurs potentiels.

Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD

Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD est composé des représentants des neuf pays pilotes, des donateurs contribuant au Fonds, de la société civile, des populations autochtones et des organismes des Nations Unies. Le Conseil d'orientation inclut également des observateurs représentant les populations autochtones et les organisations de la société civile de chaque région, le Fonds mondial pour l'environnement, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale, le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. D'autres observateurs, notamment de pays en développement, ont participé aux réunions du Conseil d'orientation. Fin 2009, cinq nouveaux pays, l'Argentine, le Cambodge, l'Équateur, le Népal et le Sri Lanka, se sont vus accorder le statut d'observateur, outre les neuf pays pilotes présents au Conseil.

Bilan global des accomplissements et des difficultés rencontrées par le Fonds

Au cours de cette première année opérationnelle, le Programme ONU-REDD a mis en place ses mécanismes de gouvernance, le Conseil d'orientation et le Secrétariat, et a fourni un appui aux mécanismes de coordination de la REDD au niveau national. Le Conseil d'orientation a approuvé les crédits en faveur de sept programmes conjoints dans six pays : l'Indonésie, le Panama, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République démocratique du Congo (RDC), la Tanzanie, le Viet Nam, et le Programme mondial qui soutient et complète les efforts nationaux. Parmi ces derniers, trois programmes conjoints — RDC, Viet Nam et Programme mondial — ont été financés. Le Programme ONU-REDD a de surcroît facilité la consultation des parties prenantes à grande échelle dans le cadre des programmes nationaux REDD, a mieux fait connaître la REDD par ses activités de vulgarisation, a élaboré des outils de mesure, rapport et vérification (MRV), et a rédigé des projets de directives, telles que les directives sur l'engagement des populations autochtones et autres communautés dépendantes des forêts, autour desquelles il s'est efforcé de réunir un consensus. Les difficultés rencontrées ont tenu aux modifications rapides de l'environnement, à la sous-estimation du temps nécessaire aux consultations, aux changements de gouvernement et au recrutement de personnel technique qualifié.

Résultats financiers

En 2009, les sommes déposées sur le Fonds sont passées de 35 à 54 millions de dollars. 37 millions de dollars ont été affectés à sept programmes conjoints — 24 millions (+3,8 millions réservés) aux programmes de six pays et 9,6 millions aux fonctions d'appui international. Sur la somme allouée, près de 16 millions de dollars ont été transférés aux organismes des Nations Unies participants en faveur de trois programmes conjoints. Selon les bilans non officiels dont on dispose à ce jour, les montants décaissés s'élèvent à 6,3 millions de dollars.

Responsabilité et transparence

En 2009, le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a mis en place une plateforme de connaissances, appelée « Office GATEWAY », qui permet d'accéder facilement à plus de 4 000 rapports et documents pertinents ainsi qu'à divers outils et tableaux affichant en temps réel les données financières divulguées par le Bureau du Fonds sur les contributions des donateurs et le transfert des fonds vers les organismes participants. L'idée est de fournir des informations transparentes et responsables sur les services d'administration des fonds fournis au système des Nations Unies en vue de le rendre plus cohérent et plus efficace. On trouvera ces informations sur le site Internet http://mdtf.undp.org.

Conclusion

2009 a été une année décisive, celle qui a vu le Programme ONU-REDD devenir pleinement opérationnel. Il a élargi sa plateforme de financement et s'est rapproché d'un nombre croissant de pays démontrant un intérêt pour le Programme. Une somme de 16 millions de dollars a été transférée à trois programmes conjoints. Au niveau des programmes conjoints, on a observé une participation accrue des parties prenantes, y compris au plus haut niveau politique, une avancée des méthodes de mesure, rapport et vérification, et la mise en place de structures de coordination de la REDD à l'échelon national. L'attribution du statut d'observateur à cinq nouveaux pays, le nombre croissant de pays candidats au Programme, le financement accru et l'apparition de nouveaux donateurs démontrent un intérêt croissant vis-à-vis du Programme ONU-REDD. En outre, le Programme ONU-REDD a renforcé la visibilité du thème de la REDD+ dans les forums internationaux et a amélioré la coordination avec les différents acteurs concernés, notamment la Banque mondiale.

1. Introduction

Établi en juin 2008, le Programme ONU-REDD est devenu opérationnel en août 2008 grâce à la première contribution versée par le gouvernement norvégien. Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD a été établi en mars 2009 et s'est réuni trois fois depuis sa création pour décider de l'affectation des fonds, ainsi que pour examiner et approuver les activités et les directives du Programme ONU-REDD. Un secrétariat a également été créé. Le Programme ONU-REDD a joué un rôle de premier plan dans les domaines de la sensibilisation, de la diffusion des connaissances et de la recherche d'un consensus en vue de la Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Copenhague en décembre 2009.

1.1. Cadre stratégique

Le Programme s'articule autour de deux composantes : i) l'aide aux pays en développement en matière de préparation et de mise en œuvre des mécanismes et des stratégies REDD au niveau national (programmes nationaux) et ii) l'appui à l'élaboration de solutions normatives et de méthodes standardisées fondées sur des évaluations scientifiques fiables en vue de mettre en place un instrument REDD dans le cadre de la Convention sur les changements climatiques (programme mondial). Les neuf pays pilotes sont la Bolivie, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Panama, le Paraguay, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Le mécanisme REDD+ a considérablement progressé lors de la Conférence des Parties réunie à Copenhague en décembre 2009.

Comme indiqué dans le Document-cadre du Programme ONU-REDD, les actions au niveau national visent principalement à stimuler et faciliter le processus national, souvent complexe, de définition et d'approbation des mesures REDD+. Les actions nationales sont déterminées et dirigées par le gouvernement hôte, avec l'appui de l'Équipe de pays des Nations Unies. La FAO, le PNUD et le PNUE, qui jouent le rôle d'« intermédiaires honnêtes » chargés d'appuyer l'élaboration des programmes par les pays et de promouvoir la participation informée des parties prenantes nationales, notamment des communautés locales dépendantes des forêts, se consacrent à fournir toutes les garanties nécessaires pour faciliter l'établissement d'un cadre institutionnel national à l'appui de la stratégie REDD+. L'application des approches participatives et respectueuses des droits de chacun développées par le PNUD, le PNUE et la FAO permettent de mieux garantir la protection des droits des populations autochtones et des communautés dépendantes des forêts, ainsi que la participation active des communautés locales à la conception et à la mise en œuvre des plans REDD+.

Grâce à leur force de rassemblement, la FAO, le PNUD et le PNUE regroupent les experts et les scientifiques requis pour mettre en place les éléments du Programme relatifs au suivi, à l'évaluation, à la vérification et au financement à l'échelle mondiale. Le Programme ONU-REDD travaille en étroite collaboration avec les autres acteurs impliqués dans la stratégie REDD+, notamment la Banque mondiale, les acteurs bilatéraux, les instituts de recherche, les organisations non gouvernementales et les investisseurs potentiels.

1.2. Modalités de gouvernance

La direction générale du Fonds du Programme ONU-REDD relève du Conseil d'orientation. Les Termes de référence et le Règlement intérieur, qui ont été entérinés à la première réunion du Conseil d'orientation, stipulent la procédure d'affectation des fonds.

Le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD est composé des représentants des pays pilotes, des donateurs contribuant au Fonds, de la société civile, des populations autochtones et des organismes des Nations Unies. Le Conseil d'orientation inclut également des observateurs représentant les populations autochtones et les organisations de la société civile de chaque région, le Fonds mondial pour l'environnement, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale, le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs. D'autres observateurs ont participé aux réunions du Conseil d'orientation. Fin 2009, cinq nouveaux pays, l'Argentine, le Cambodge, l'Équateur, le Népal et le Sri Lanka, se sont vu accorder le statut d'observateur, outre les neuf pays pilotes présents au Conseil. Le Conseil d'orientation s'est réuni trois fois en 2009.

Secrétariat ONU-REDD
Le Secrétariat ONU-REDD a été établi à Genève en 2009. Il comprend un chef de bureau et les administrateurs responsables de la coordination, de la mise en œuvre et de la supervision du Programme ONU-REDD, et assume notamment la fonction de secrétariat du Conseil d'orientation.

Agent administratif
Le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD a été nommé Agent administratif du Fonds du Programme ONU-REDD. En tant que tel, ses responsabilités incluent la réception, l'administration et la gestion des contributions versées par les donateurs; le décaissement des fonds aux organismes participants conformément aux instructions du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD, et la compilation des rapports descriptifs et financiers produits par les programmes conjoints et les organismes participants.

Le Bureau du Fonds assume l'ensemble des fonctions d'agent administratif conformément au « Protocole sur le rôle de l'Agent administratif des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et des programmes conjoints et des Fonds 'Unis dans l'action' », approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement.

1.3. Pays

Les neuf premiers pays pilotes sont : la Bolivie, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Panama, la République démocratique du Congo, la Tanzanie, le Viet Nam et la Zambie. Tous les pays ont amorcé les travaux sur les programmes conjoints et six programmes conjoints nationaux ont été approuvés. Deux pays, la RDC et le Viet Nam, ont présenté la documentation complète requise pour le transfert des fonds. On trouvera ci-dessous le bilan des approbations et des transferts.

Pays	Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)	Date du virement
		FAO	PNUD	PNUE		
Indonésie	ONU-REDD/Indonésie	1 498 000	2 996 000	1 150 250	5 644 250	S.O

Panama	Programme ONU-REDD/Panama	2 189 000	2 067 350	1 043 650	5 300 000	S.O
Papouasie-Nouvelle-Guinée**	Programme ONU-REDD/ Papouasie-Nouvelle-Guinée - Initiative de démarrage rapide	1 016 500	1 568 534	-	6 388 884	S.O
RDC	Programme ONU-REDD/RDC - Programme de démarrage rapide Première année	583 150	925 550	374 500	1 883 200	24 juin 2009
Tanzanie	Programme ONU-REDD/ Tanzanie Initiative de démarrage rapide	1 498 000	2 568 000	214 000	4 280 000	S.O
Viet Nam	Programme ONU-REDD Viet Nam	1 690 814	2 501 128	192 814	4 384 756	6 octobre 2009
Mondial	Programme ONU-REDD - Fonctions d'appui international	2 738 899	2 812 809	4 010 297	9 562 005	2 février 2009 11 septembre 2009
Montant total approuvé		11 214 363	15 439 371	6 985 511	37 443 095	

*Le Conseil d'orientation a approuvé une réserve d'un montant de 3 803 850 dollars en faveur du programme conjoint de Papouasie-Nouvelle-Guinée. La répartition entre les organismes des Nations Unies est à déterminer.

1.4. Procédure d'approbation

Les programmes conjoints des pays pilotes sont élaborés localement, puis présentés au Secrétariat du Programme ONU-REDD pour sélection initiale. Le Secrétariat examine les projets qui lui sont soumis et fournit des informations au Conseil d'orientation, en vue de leur approbation.

2. Approbation des programmes conjoints et transferts des fonds

2.1.1 Programmes conjoints approuvés

Trois programmes conjoints ont été financés en 2009.

Pays	Titre du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)	Date du virement
		FAO	PNUD	PNUE		
RDC	Programme ONU-REDD/RDC-Programme de démarrage rapide Première année	583 150	925 550	374 500	1 883 200	24 juin 2009
Viet Nam	Programme ONU-REDD Viet Nam	1 690 814	2 501 128	192 814	4 384 756	6 octobre 2009
Mondial	Programme ONU-REDD - Fonctions d'appui international	2 738 899	2 812 809	4 010 297	9 562 005	2 février 2009 11 septembre 2009
Montant total transféré		5 012 863	6 239 487	4 577 611	15 829 961	

2.1.2 Programmes en préparation

Parmi les neuf pays pilotes, la Bolivie, le Paraguay et la Zambie poursuivent les travaux sur leur programme conjoint. Tous les programmes rendent compte des consultations sur les activités REDD dans le pays.

En Bolivie, une équipe nationale REDD a été créée et le mécanisme de coordination est réactivé. Des efforts de dialogue et de coordination entre les parties prenantes sont entrepris, notamment avec les populations autochtones et les communautés locales, reflétant le contexte particulier de ce pays où les droits des peuples autochtones sont protégés par la loi. Le premier projet de programme ONU-REDD devrait être présenté au Conseil d'orientation début 2010.

Au Paraguay, qui a connu un changement d'administration en 2009, les consultations se sont tenues. Les principales organisations de populations autochtones du pays ont travaillé de concert en vue de coordonner leurs activités. Un projet de programme conjoint devrait être présenté début 2010.

En Zambie, les travaux sur l'élaboration d'un programme national REDD se poursuivent et incluent notamment la mise en place d'un cadre institutionnel ainsi que des consultations continues avec les parties prenantes en vue de dégager un consensus. Une feuille de route sur la préparation à la REDD a été élaborée et la stratégie de mise en œuvre attribuera un rôle prédominant aux communautés dépendantes des forêts. Le premier projet de programme ONU-REDD devrait être présenté au Conseil d'orientation début 2010.

3. Bilan de la mise en œuvre des programmes conjoints par pays

Cette section présente le bilan de l'exécution des programmes conjoints par pays (ordre alphabétique) ainsi que des informations actualisées sur le Programme mondial conjoint.

Le Programme ONU-REDD en **République démocratique du Congo** a été financé à hauteur de 1 883 200 dollars en juin 2009.

Organisme participant	Montant total transféré au 31 décembre 2009 (en dollars)	Montant total décaissé au 31 décembre 2009* (en dollars)	Taux de décaissement
FAO	583 150	172 930	30 %
PNUD	925 550	447 920	48 %
PNUD	374 500	47 830	13 %
Total	1 883 200	68 680	36 %

Le Programme ONU-REDD en RDC vise à mettre en place les conditions propices à la mise en œuvre d'une stratégie REDD. Ses principaux objectifs sont les suivants : 1) préparer un Plan de préparation (R-Plan) par une méthode participative et multipartite; 2) informer et former les parties prenantes en vue de leur permettre de participer activement au processus REDD; et 3) mettre en place les fondements techniques de la REDD.

Les progrès accomplis par le programme conjoint incluent la finalisation du premier Plan de préparation; la tenue de consultations extensives par le biais d'ateliers (aux niveaux national et provincial) auxquels ont assisté déjà plusieurs centaines de participants, ainsi qu'un plan organisant les consultations à venir; une étude impliquant diverses parties prenantes; et l'amélioration des connaissances techniques. En outre, la base d'un cadre institutionnel permettant de démarrer pleinement le processus de préparation a été approuvé par le Premier ministre.

Les consultations ont impliqué, entre autres, des représentants de la société civile, des dirigeants provinciaux, des représentants des populations autochtones, le secteur privé, des universitaires et des scientifiques. Les ateliers ont permis aux participants de partager leurs préoccupations, leurs espoirs, ainsi que les travaux qu'ils étaient prêts à entreprendre pour contribuer à la REDD. Certains ateliers ont débouché sur des décisions concrètes, comme la création d'un groupe de travail REDD dans la Province orientale.

S'agissant de la question de la MRV, un certain nombre de décisions importantes ont été prises, notamment en ce qui concerne la structure générale du système et les étapes à suivre en vue de réaliser un inventaire national du carbone forestier, l'adoption d'un système de suivi des activités menant au déboisement et la mise au point d'un inventaire national des gaz à effet de serre. Un certain nombre d'évaluations et d'études techniques ont aussi été entreprises, notamment une étude sur les causes de la

déforestation qui a servi de base aux discussions et aux débats. Enfin, une unité de coordination nationale a été établie. La RDC devrait soumettre au Conseil d'orientation le premier projet de programme conjoint ONU-REDD début 2010.

Le programme conjoint de l'**Indonésie**, d'un montant 5 644 250 dollars, a été approuvé par le Conseil d'orientation en 2009.

Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)
	FAO	PNUD	PNUE	
ONU-REDD Indonésie	1 498 000	2 996 000	1 150 250	5 644 250

Le Programme ONU-REDD Indonésie vise à faciliter la préparation du gouvernement à la REDD. Les trois principaux résultats sont : 1) la participation renforcée des parties prenantes et l'existence d'un consensus au niveau national; 2) un exemple réussi de mise en place du niveau de référence d'émissions, du système de mesure, rapport et vérification et de dispositifs équitables de paiement sur la base de la structure nationale REDD; et 3) la capacité effective de mettre en œuvre la REDD aux niveaux décentralisés.

L'Indonésie a signalé d'importants progrès sur le plan des consultations entre les institutions nationales et avec les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales et les populations autochtones, qui permettront de déboucher sur un programme REDD plus fermement ancré dans le pays. La Direction des inventaires des ressources forestières et de la cartographie, au sein du ministère de la Forêt, accueille le programme national, son Directeur ayant été nommé Directeur national du Programme conjoint ONU-REDD. Le Programme conjoint a été signé fin 2009.

Le programme conjoint du **Panama**, d'un montant de 5 300 000 dollars, a été approuvé par le Conseil d'orientation en 2009.

Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)
	FAO	PNUD	PNUE	
Programme ONU-REDD Panama	2 189 000	2 067 350	1 043 650	5 300 000

Le Programme ONU-REDD au Panama vise à aider le gouvernement à mettre en place un régime REDD efficace. Cela facilitera la réalisation de l'objectif plus général que s'est fixé le Panama selon lequel, d'ici à 2012, le pays aura achevé le processus de préparation à la REDD et sera doté des capacités nécessaires à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts au niveau national. Les résultats du programme conjoint sont les suivants : 1) capacité institutionnelle effective à l'appui de la coordination et de l'exécution du Programme REDD au Panama; 2) capacité technique en matière de suivi et de MRV des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Les principaux accomplissements du Programme sont la conclusion d'un accord sur les liens entre le Programme ONU-REDD et le Fonds de partenariat pour le carbone forestier, et la participation déterminée des organisations de populations autochtones à la rédaction, la révision et l'élaboration du Programme national ONU-REDD. Les changements survenus au niveau des postes clés de l'Autorité nationale de l'environnement ont freiné l'avancement des progrès.

Le Programme ONU-REDD de **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, d'un montant de 2 585 034 dollars, a été approuvé par le Conseil d'orientation en 2009. A sa troisième réunion, ce dernier a décidé de préaffecter au Programme une somme supplémentaire de 3 803 850 dollars, qui sera répartie entre les organismes participants selon les modalités prévues dans le document final du programme national.

Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)
	FAO	PNUD	PNUE	
Programme ONU-REDD Papouasie-Nouvelle-Guinée – Initiative de démarrage rapide	1 016 500	1 568 534	-	2 585 034
Fonds réservés par le Conseil d'orientation				3 803 850

Le Programme ONU-REDD en Papouasie-Nouvelle-Guinée appuie la préparation du projet de Plan national REDD. Les objectifs du programme sont les suivants : 1) appui institutionnel au Bureau des changements climatiques et de la viabilité environnementale; 2) évaluation des besoins en informations pour la mise en place des composantes principales de la structure REDD (MRV, calcul des coûts d'opportunité et mécanismes de partage des bénéfices); et 3) mise en place des processus de participation des parties prenantes et sensibilisation.

Le programme conjoint est en cours de rédaction, en consultation avec les parties et avec leur participation.

Le programme conjoint de **Tanzanie**, d'un montant de 4 280 000 a été approuvé par le Conseil d'orientation en 2009.

Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Budget total approuvé (en dollars)
	FAO	PNUD	PNUE	
Programme ONU-REDD Tanzanie – Initiative de démarrage rapide	1 498 000	2 568 000	214 000	4 280 000

En tant que composante de la stratégie progressive adoptée par le gouvernement à l'appui de la REDD, le Programme ONU-REDD en Tanzanie renforcera la préparation du pays à la REDD. Les résultats du programme sont les suivants : 1) renforcement du cadre national de gouvernance et des capacités institutionnelles en faveur de la REDD; 2) capacité de prendre en compte tous les éléments de la REDD dans les systèmes nationaux de suivi, d'évaluation, de rapport et de vérification; 3) renforcement des capacités de gestion de la REDD et de fourniture d'autres services tirés des écosystèmes forestiers aux niveaux régional et local; et 4) appui de l'ensemble des parties prenantes concernées à la REDD en Tanzanie.

Le programme conjoint de Tanzanie a indiqué que des consultations extensives avaient été organisées dans le pays. La signature du document de Programme ONU-REDD Tanzanie est prévue fin 2009.

Le programme conjoint du **Viet Nam** a été financé à hauteur de 4 384 756 millions de dollars en octobre 2009.

Organisme participant	Montant total transféré au 31 décembre 2009 (en dollars)	Montant total décaissé au 31 décembre 2009 (en dollars)	Taux de décaissement
FAO	1 690 814	26 879	2 %
PNUD	2 501 128	442 866	18 %
PNUE	192 814	9 597	5 %
Total	4 384 756	479 342	11 %

Le Programme ONU-REDD Viet Nam vise à renforcer les capacités institutionnelle et technique des organisations concernées aux niveaux central et local en vue de s'assurer que, d'ici à 2012, le pays ait achevé le processus de préparation à la REDD et soit en mesure de contribuer à la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts. Le programme comprend trois volets : 1) renforcer la capacité de coordination de façon à mieux gérer les activités REDD au Viet Nam; 2) améliorer la capacité de gestion des activités REDD et fournir d'autres types de paiement pour les services rendus par les écosystèmes au niveau régional grâce à la planification et à la mise en œuvre du développement durable; et 3) établir des dispositifs de coopération sur le partage de l'information et des expériences concernant la mise en œuvre de la REDD.

Le programme conjoint du Viet Nam a indiqué que le processus de consultations avait progressé grâce à l'organisation d'ateliers aux niveaux national et local, que le projet de rapport énonçant les

recommandations politiques prioritaires sur un système de partage des bénéfices conforme à la REDD était achevé, qu'un bref documentaire à l'intention d'une manifestation parallèle à la quinzième réunion de la Conférence des Parties avait été réalisé, et qu'un mécanisme de coordination et d'exécution des activités REDD avait été mis en place.

Programme mondial

Le Programme ONU-REDD mondial a été financé à hauteur de 9 562 005 dollars en 2009. Le budget du programme conjoint initial avait été approuvé par le Conseil d'orientation à sa première réunion à hauteur de 6 938 591[1] dollars, couvrant l'appui aux systèmes de mesure, rapport et vérification, l'engagement des parties prenantes, les travaux d'analyse sur les cobénéfices et la coordination entre les organismes participants. Le programme a par la suite été révisé et des allocations d'un montant de 9 562 005 dollars ont été approuvées pour permettre au Secrétariat d'assurer les fonctions d'appui aux programmes nationaux; de renforcer la coopération avec la Banque mondiale; de fournir un appui à la coopération Sud-Sud; d'assurer la liaison avec les donateurs, d'organiser et gérer les réunions du Conseil d'orientations en 2009, et de renforcer le partage des connaissances sur la REDD ainsi que la communication sur le Programme ONU-REDD.

Organisme participant	Montant total transféré au 31 décembre 2009 (en dollars)	Montant total décaissé au 31 décembre 2009 (en dollars)	Taux de décaissement
FAO	2 738 899	1 731 451	63%
PNUD	2 812 809	1 175 274	42%
PNUE	4 010 297	2 071 235	52%
Total	9 562 005	4 977 969	52%

Le Programme mondial appuie les efforts des pays en matière de préparation à la REDD en assurant ses fonctions d'appui international, telles que la consultation d'experts, l'élaboration de directives pratiques et opérationnelles, la production d'analyses techniques et d'études, et le renforcement du partage des connaissances et des expériences. Il a également pour objet d'accroître la confiance et la compréhension au niveau international vis-à-vis de la création d'un mécanisme REDD relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les résultats du Programme mondial sont les suivants : 1) amélioration des orientations sur les méthodes de MRV; 2) participation accrue des parties prenantes au programme d'activités de la REDD; 3) consolidation du cadre analytique et technique à l'intention des responsables de la REDD; 4) renforcement de la gestion des connaissances, de la coordination et de la communication.

Des progrès ont été accomplis dans tous ces domaines. S'agissant des méthodes de MRV, une avancée importante a été réalisée en matière de télédétection grâce à la mise en place d'un site Internet donnant gratuitement accès à des données de télédétection prêtes à l'emploi. Cela permettra de mieux estimer les changements de la forêt et de la couverture terrestre à l'échelle planétaire. Le suivi des avantages multiples découlant de la forêt a également bien progressé, grâce notamment à l'analyse spatiale qui démontre que les zones riches en carbone procurent de nombreux autres avantages, comme la biodiversité. De plus, le Programme ONU-REDD a commencé à mettre au point ses activités de

[1] Inclut les fonds parallèles versés par l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD).

gouvernance qui s'appuieront sur les évaluations nationales des besoins en matière de gouvernance et a encouragé les activités indépendantes de suivi des forêts par la collaboration avec les organisations de la société civile.

Le Programme ONU-REDD a organisé des ateliers et des programmes de formation dans un certain nombre de pays pour améliorer la compréhension et approfondir les connaissances sur les modalités d'application de la REDD. Il a également élaboré divers instruments destinés à faciliter les activités de MRV, comme le Guide pratique de l'inventaire des gaz à effet de serre.

S'agissant de l'engagement et de la participation des populations autochtones et des organisations de la société civile, le Programme ONU-REDD a fourni un appui aux activités aux niveaux mondial et national. Le Programme a rédigé les Directives opérationnelles sur l'engagement des populations autochtones et autres communautés dépendantes des forêts en s'assurant de réunir un consensus à leur égard, et a facilité la pleine participation des parties prenantes aux programmes nationaux. Des progrès ont également été réalisés au niveau de l'harmonisation de l'approche ONU-REDD de la participation avec celle suivie par le Fonds de partenariat pour le carbone forestier. Les bonnes pratiques mises en œuvre en RDC en matière de participation des parties prenantes ont été documentées et largement diffusées, et le programme a formulé des recommandations sur les procédures de consentement préalable libre et informé et sur les mécanismes de recours.

Les activités de communication sur la REDD, menées notamment en vue de la quinzième réunion de la Conférence des Parties , ont inclus une manifestation de haut niveau présidée par le Secrétaire général des Nations Unies, à laquelle ont assisté le Président de la Banque mondiale, 15 chefs d'État et de gouvernement, ainsi que 150 dignitaires et dirigeants d'organisations internationales et non gouvernementales, d'universités, d'instituts de recherche et du secteur privé provenant de plus de 100 pays. Deux documentaires d'une trentaine de minutes ont en outre été diffusés sur la chaîne « BBC World » et 3 500 dossiers d'information à l'intention de la presse ont été distribués à la quinzième réunion de la Conférence des Parties. Le Programme ONU-REDD a par ailleurs collaboré avec les partenaires du développement en vue de fournir aux médias des matériaux leur permettant de diffuser des informations sur la REDD.

Le Programme ONU-REDD a entrepris un certain nombre d'activités visant à aider les pays à tirer le plus grand parti des cobénéfices économiques et sociaux que procurent les forêts par le biais des activités REDD+. Dans cet esprit, une étude comparative des cadres législatifs applicables à la REDD+ a été réalisée, les travaux en vue de la publication du document intitulé « Making REDD Work for the Poor » (« Orienter les activités REDD en faveur des pauvres ») sont en cours et les discussions sur l'intégration de questions de genre et sur les incidences sociales de la REDD ont été lancées.

Enfin, le Programme ONU-REDD a renforcé la gestion des connaissances, la coordination et la communication entre les organismes participants d'une part, et avec la Banque mondiale d'autre part, par le biais de l'espace de travail collaboratif en ligne (www.unredd.net). Le Programme travaille en étroite coordination avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier de la Banque mondiale au niveau international en s'efforçant d'harmoniser les cadres normatifs et en organisant des manifestations conjointes, de même qu'au niveau national où les missions conjointes et le partage de l'information facilitent les activités d'appui. Il travaille également en étroite collaboration avec le Programme d'investissement pour la forêt de la Banque mondiale. Les nombreux autres partenaires du Programme incluent les secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du Fonds pour l'environnement mondial et du Forum des Nations Unies sur les forêts, ainsi que les bailleurs de fonds, les organisations nationales et internationales de populations autochtones et de la société civile, et les universités.

Dans le domaine de la sensibilisation à la REDD, toute une série de moyens ont été déployés, parmi lesquels des sites Internet internes et externes (unredd.net; UN-redd.org), des bulletins et des campagnes multimédias. Le Programme est de mieux en mieux connu, grâce notamment à son site Internet qui compte désormais plus de 30 000 visites mensuelles, ces dernières continuant d'augmenter au rythme de 2 500 visites supplémentaires chaque mois.

Le Secrétariat du Programme ONU-REDD, établi à Genève à la mi-2009, a assumé les fonctions d'appui pour l'ensemble des activités mondiales. La majorité des postes au sein du Secrétariat étaient pourvus fin décembre 2009.

4. Bilan global des accomplissements et des difficultés rencontrées par le Fonds

Dans l'ensemble, les rapports d'activité indiquent une amélioration sur le plan de la consultation et de la participation des parties prenantes (Tanzanie, Indonésie, Viet Nam, RDC) appuyées par le Programme ONU-REDD. Dans trois pays (Indonésie, RDC et Viet Nam) un organe de coordination de la mise en œuvre de la REDD a été établi. Certains pays, notamment le Panama, ont également fait part d'une meilleure coordination entre le Programme ONU-REDD, le Fonds de partenariat pour le carbone forestier et les autres initiatives de préparation à REDD+. Certains pays (RDC, Viet Nam) ont déclaré avoir adopté des décisions sur la REDD+.

Sur le plan mondial, des instruments techniques de MRV ont été mis au point en consultation avec les parties prenantes internationales et nationales. L'utilisation de données *in-situ* et de télédétection a été intégrée au dispositif de MRV aux échelons international et national. Par ailleurs, les travaux initiaux en vue de l'élaboration d'un guide pratique de l'inventaire des gaz à effet de serre et de méthodologies permettant d'identifier les stocks de carbone terrestre ont été réalisés.

Le Programme ONU-REDD a invité les populations autochtones et les organisations de la société civile à ses travaux aux niveaux international et national, a élaboré des directives opérationnelles sur leur participation et a clarifié un certain nombre de questions concernant les garanties et les mécanismes de recours.

Le site Internet du Programme ONU-REDD et ses campagnes multimédias, notamment sous forme de documentaires et d'émissions, ont permis de mieux faire connaître la REDD. La sensibilisation à la REDD a par ailleurs progressé grâce à la réunion de haut niveau présidée par le Secrétaire général qui s'est tenue au cours de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le Programme a également transmis des informations sur la REDD aux groupes régionaux en dépêchant à leurs réunions des personnes fournissant un appui technique.

Les difficultés rencontrées ont tenu aux modifications rapides de l'environnement, à la sous-estimation du temps nécessaire aux consultations, aux changements de gouvernement et au recrutement de personnel technique qualifié.

5. Résultats financiers

Des informations financières complètes seront fournies dans le rapport de synthèse descriptif et financier annuel du Fonds du Programme ONU-REDD une fois que les données auront été officiellement communiquées à l'Agent administratif conformément au Mémorandum d'accord. Les informations fournies dans cette section n'ont pas valeur officielle et sont sujettes à modification.

En 2009, le Fonds du Programme ONU-REDD a reçu 19 millions de dollars, faisant passer son portefeuille de 35 à 54 millions de dollars. La Norvège a augmenté sa contribution de 17 millions de dollars et le Danemark a rejoint la Norvège au rang des contributeurs du Programme ONU-REDD.

Fonds du Programme ONU-REDD Annonces de contributions, engagements et dépôts 31 décembre 2009[2]								
DONATEURS		Devise du donateur	ANNONCES (a)		ENGAGEMENTS (b)		DÉPÔTS	
			Devise	Dollars (c)	Devise	Dollars (c)	Devise	Dollars
	Norvège	Dollar	-	-	52 213 730	52 213 730	52 213 730	52 213 730
	Danemark	Dollar	-	-	10 000 000	1 917 398	10 000 000	1 917 398
Total				**-**		**54 587 496**		**54 131 128**

La commission de 1 %, perçue par l'Agent administratif, qui s'élève à 541 311 dollars, a été calculée sur la base du montant total des contributions. Les intérêts perçus en 2008 se sont élevés à 187 324 dollars. Les chiffres sur les intérêts au titre de l'année 2009 seront communiqués au deuxième trimestre 2010.

Dépôts, financement des projets et intérêts	Montant
Contributions brutes engagées par les donateurs	54 131 128
Commission de 1 % de l'Agent administratif	541 311
Contributions nettes versées par les donateurs	53 589 817
Programmes ONU-REDD	
Fonds transférés aux organismes des Nations Unies participants	15 829 691
Financement approuvé *	17 809 284
Financement réservé **	3 803 850
Montant des fonds de contributions de donateurs disponibles pour financement	16 146 722

2

Contributions annoncées :
a) Contributions volontaires en attendant l'approbation officielle des Arrangements administratifs standard
b) Contributions engagées : contribution dues correspondant aux Arrangements administratifs standard
c) Équivalent (en dollars) des contributions annoncées et engagées, pas encore déposées en compte, estimées au taux de change opérationnel de l'ONU, indiqué ici à titre indicatif.

Dépôts, financement des projets et intérêts	Montant
Intérêts perçus (au 31 décembre 2008)	187 324
Montant total des fonds disponibles (contributions des	
donateurs et intérêts)	16 334 046
* Programmes conjoints dont le financement est approuvé par le Conseil d'orientation, pour lesquels les documents sont en attente de signature. ** Fonds réservés par le Conseil d'orientation jusqu'à la soumission de tous les éléments requis pour la demande de crédits.	

Le Conseil d'orientation a approuvé l'affectation d'une somme de 34 millions de dollars en faveur des sept programmes conjoints en 2009, soit 63 % des ressources disponibles. Sur cette somme, 16 millions de dollars, soit 47 % du montant approuvé, ont été transférés aux trois programmes conjoints qui avaient présenté la totalité des documents requis. Ces trois programmes ont rapporté de façon informelle que les décaissements s'étaient élevés à 6,3 millions de dollars, soit 40 % des fonds transférés.

Pays	Intitulé du programme conjoint	Organismes des Nations Unies participants			Montant total du budget approuvé (en dollars)	Date du virement	Décaisse-ment	Taux de décaisse-ment
		FAO	PNUD	PNUE				
République démocratique du Congo	ONU-REDD RDC - Programme de démarrage rapide – Première année	583 150	925 550	374 500	1 883 200	24 juin 2009	668 680	30 %
Viet Nam	Programme ONU-REDD Viet Nam	1 690 814	2 501 128	192 814	4 384 756	6 oct. 2009	479 342	11 %
Mondial	Programme ONU-REDD-Fonctions d'appui interna-tional	2 738 899	2 812 809	4 010 297	9 562 005	2 féb. 2009 11 sept 2009	4 977 960	54 %
Montant total transféré		5 012 863	6 239 487	4 577 611	15 829 961		6 125 982	39 %

6. Transparence et responsabilité

En 2009, le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs a mis en place une plateforme de connaissances, appelée « Office GATEWAY », qui permet d'accéder facilement à plus de 4 000 rapports et documents pertinents ainsi qu'à divers outils et tableaux affichant en temps réel les données financières divulguées par le Bureau du Fonds sur les contributions des donateurs et le transfert des fonds vers les organismes participants. L'idée est de fournir, en s'appuyant sur les principes de transparence et de responsabilité, des services d'administration des fonds au système des Nations Unies en vue de le rendre plus cohérent et plus efficace. Cette plateforme est accessible sur le site Internet http://mdtf.undp.org

7. Conclusions

2009 a été une année décisive, celle qui a vu le Programme ONU-REDD devenir pleinement opérationnel. Au cours de cette première année, les progrès accomplis ont concerné l'élaboration de cadres nationaux en faveur de la REDD, la fourniture d'orientations techniques sur les systèmes de MRV et la conduite de processus inclusifs d'engagement des parties prenantes, en particulier des populations autochtones et des communautés dépendantes des forêts. L'attribution du statut d'observateur à cinq nouveaux pays, la candidature de huit nouveaux pays, le financement accru et l'apparition de nouveaux donateurs démontrent un intérêt croissant vis-à-vis du Programme ONU-REDD. En outre, le Programme ONU-REDD a renforcé la visibilité de la REDD+ dans les forums internationaux et a renforcé la coordination avec les différents acteurs concernés, notamment la Banque mondiale.